



Commune de Rances

Elections communales du 7 mars 2021

Pour répondre aux règles sanitaires édictées par le Canton, un Plan de protection a été établi pour le dimanche 7 mars 2021. En voici les grandes lignes pour informations (par ordre chronologique) :

Résultats :

Deux possibilités sont offertes de suivre les résultats et l'évolution du programme de la journée (car aucune criée n'est admise et les attroupements spontanés de plus de 5 personnes sont interdits) :

- sur internet : www.rances.ch
- par affichage, en 3 points : église / pilier public / cure

Votations au Collège :

La totalité des surfaces du rez du Collège seront utilisées afin de répartir au mieux les électeurs ainsi que les membres du Bureau du Conseil.

Le flux des électeurs sera indiqué et deux "gilets jaunes" les orienteront. Merci d'avance de bien vous conformer à leurs indications et de venir, seuls les électeurs, dans la zone du Collège.

Listes pour 2ème tour Muni & tour(s) Syndic :

- distribuées à la fenêtre du Bureau communal
- déposées auprès du Président du Bureau dans le hall du Collège

Rappel pour le 1er tour Muni :

Utiliser un seul bulletin de vote avec 5 voix au maximum (cumul pas possible)

Tout renseignement complémentaire est possible auprès du Président du Bureau du Conseil : Patrick Simonin / 079 769 17 96.

"Je m'exprime en utilisant mon droit de suffrage !" / Merci d'avance de votre collaboration.

Le Bureau du Conseil